

Lettre de Vienne : Léopoldine Kulka

Autor(en): **Urban, Gisela / Haltenhoff, C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **8 (1920)**

Heft 92

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-255825>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

une Egérie qu'une penseuse, et qu'elle veut avant tout mettre en valeur l'homme qu'elle aime. Ce qui n'a pas été sans rendre quelquefois de grands services à l'humanité.

La faculté qui prédomine chez la femme, c'est l'intuition, cette sorte d'intelligence rapide qui lui permet de se retourner dans la vie, d'être toujours prête à tous les événements, de s'adapter aux circonstances les plus douloureuses comme les plus imprévues, avec une prestesse, une élasticité impossibles à l'homme. Grâce à cette faculté qui procède par observation, par introspection, et, aidée par une mémoire excellente, par imitation de cas analogues observés dans le passé, la femme réussit mieux que l'homme dans l'usage, dans la pratique, et point dans la science. Cette faculté d'observation intuitive, aiguisée par la passion, devient si intense, que, dit Mme Ferrero, si l'homme a cinq sens, la femme en a cent.

Mais cet esprit d'observation, intimement lié à la richesse de son émotion, est limité au monde vivant, et ses résultats sont inégaux, intermittents. Son procédé de travail est imparfait, elle ne sait ni le corriger, ni le perfectionner, ni en connaître la valeur relative. L'intuition n'étant pas un raisonnement, la femme n'a pas d'enchaînement dans les idées, et son expression est souvent confuse. Il faut qu'elle comprenne et soit comprise au vol. Mais cette compréhension rapide peut embrasser les choses les plus disparates tant qu'elles sont utiles à ce qui fait l'objet de sa passion. Pour conclure : 1° L'énorme prépondérance de l'intuition donne à l'intelligence féminine un caractère spontané et intermittent qui fait que les femmes réussissent mieux dans la pratique, tandis que les hommes excellent dans la théorie. 2° Les qualités féminines sont irréductibles aux qualités masculines, et nous aurions tort de les vouloir réduire, puisque cette diversité a été voulue par la nature en vue d'une société plus complète et plus heureuse. ¹

Cette rapide analyse n'est qu'un pâle squelette de la causerie substantielle, imagée et passionnée de l'éminente conférencière. Cette critique de l'intelligence féminine, qu'elle a pratiquée en grande partie en s'analysant elle-même, est en soi un travail scientifique de valeur. Mme Ferrero, du reste, a de quoi tenir : elle est la fille du célèbre psychologue Lombroso. Et elle reste jusqu'au bout d'accord avec elle-même (plus ou moins consciemment, sans doute). Comme toutes les activités féminines, la sienne a une fin pratique. Mme Ferrero tend de toute son âme vers le bonheur de la femme, ce dont nous ne saurions la blâmer, mais elle le préconise d'une façon qui ne me semble pas très compatible avec nos obligations actuelles. Elle le voit, ce bonheur, dans notre fidélité à nos qualités essentielles, congénitales, et dans les satisfactions que nous devons éprouver à remplir nos devoirs traditionnels d'épouses et de mères (j'allais dire de matrones).

La causerie était suivie d'une discussion. Nous ne pouvons dire quel fut notre regret de ne voir dans la salle aucune de nos féministes militantes et compétentes pour entamer une discussion fructueuse. Il ne s'agissait certes pas de discuter la question du vote des femmes, c'eût été sortir du sujet de la conférence. Mais il eût été intéressant de voir signaler l'importance, la nécessité qu'il y a à faire entrer en jeu les compétences et les qualités propres à la femme dans toutes sortes de domaines d'où elle a été jusqu'ici exclue. Au lieu de cela, la discussion a dévié vers le suffrage, sans amener aucun résultat, mais cela a permis à la conférencière de nous faire un aveu significatif : sa qualité de juive, respectueuse de la tradition mosaïque, la porte tout naturellement à voir le domaine de la femme limité aux intérêts domestiques ² et à se reconnaître heureuse de cette limitation. « Les lois, dit-elle, n'ont pas été faites par les hommes contre leurs enfants et leurs épouses. » Mais que nous sommes loin de la tradition mosaïque ! Si les juifs maintiennent encore le mariage comme une loi sacrée, il en va bien autrement dans notre monde occidental. Le mariage et la maternité ne sont plus la seule fin, de la femme. La veuve n'est plus sous la tutelle et en même temps sous la protection du mâle héritier des prérogatives de la famille. Les femmes ont été lancées dans la lutte pour la vie. Elles doivent conquérir leur indépendance pécuniaire et morale. Elles cherchent le meilleur moyen d'y parvenir, et pour cela toutes les discussions seront utiles qui éclairciront la question de l'adaptation aux circonstances modernes des qualités proprement féminines.

¹ Finalité qui nous semble bien sujette à caution.

² Il faut avoir lu le remarquable roman de J.-R. Bloch « *El Cie* » pour se rendre compte de la force des traditions de famille chez les juifs.

Il faut donc savoir gré à Mme Ferrero de nous avoir donné un avant-goût du livre qui va bientôt paraître sous ce titre (sauf erreur) : *L'âme de la femme*. Espérons qu'il sera publié aussi en français et que nous en pourrions dire et discuter les conclusions.

JEANNE BERTRAND.

A NOS LECTEURS. — *L'abondance des matières nous oblige à remettre à notre prochain numéro la publication de notre étude en cours sur la vie et l'œuvre de Susan-B. Anthony.*

LETTRE DE VIENNE

Léopoldine KULKA

Les féministes autrichiennes ont subi au début de cette année une perte irréparable : Léopoldine Kulka, la présidente de « l'Association générale des Femmes autrichiennes » a été enlevée par la grippe à son inlassable activité, consacrée tout entière à répandre et à réaliser ses aspirations humanitaires. Le chagrin de ses amis a été encore plus grand lorsqu'ils ont appris que celle qu'ils pleurent aurait pu surmonter son mal, si son cœur avait été plus vigoureux. Ce cœur avait palpité jusqu'au dernier moment pour les faibles et les opprimés, il avait toujours été pénétré d'un amour fervent, d'un enthousiasme sans bornes pour la cause du droit, du progrès, de la liberté et de la perfectibilité humaine. A-t-il été usé par la lutte ? ou les souffrances indescriptibles que la guerre lui avait infligées lui avaient-elles enlevé sa force de résistance ?

Dès son jeune âge, Léopoldine Kulka s'était sentie appelée à travailler à la libération de ses semblables. C'est surtout à ce point de vue qu'elle envisageait le mouvement féministe et lui prêtait son appui. Elle fit de bonne heure la connaissance d'Augusta Fickert, la fondatrice de l'Association des Femmes autrichiennes, et lui voua bientôt une chaude amitié. A l'exemple de cette femme extraordinaire, qui défendait les idées qu'elle tenait pour justes avec une persévérance incomparable, sans se soucier des haines ou des faveurs de la multitude, elle devint une personnalité fortement marquée, tournée tout entière vers l'idéal qui brillait devant ses yeux et auquel elle se consacrait sans défaillir. Ni l'une ni l'autre n'ont été capables de compromis et n'ont hésité à faire passer les intérêts supérieurs avant toutes les considérations personnelles.

Quand on approchait pour la première fois Mme Kulka, cette femme si petite et si frêle, on ne se doutait pas de la vigueur, de la ténacité et de la vaillance qui faisaient d'elle un être si exceptionnel. Elle a pu paraître inflexible et opiniâtre à ceux qui jugent avec légèreté et ne comprennent pas que l'on sacrifie avantages et succès à la poursuite d'un but plus élevé. Que de fois n'avons-nous pas entendu dire « qu'il n'y avait rien à faire avec elle » ! Et l'on perdait son temps en effet lorsqu'on prétendait l'amener à des concessions ou la faire transiger sur ses principes. Elle gardait d'ailleurs une attitude plutôt réservée lorsqu'il s'agissait de questions qu'elle ne regardait pas comme importantes. Mais elle prenait avec d'autant plus d'ardeur fait et cause pour tout ce qui pouvait faire progresser l'œuvre d'émancipation et d'amélioration qui constituait proprement son champ de travail. C'est là qu'elle a semé sans compter les idées originales et su stimuler les énergies.

Il va de soi qu'une individualité aussi arrêtée ne pouvait se contenter des sentiers battus et devait se frayer sa voie à elle à travers tous les obstacles. De même que le groupement qui l'avait placée à sa tête, Mme Kulka s'était rangée à l'extrême

gauche du mouvement féministe, libéral et bourgeois. Tout en se disant socialiste — dans la plus noble acception de ce terrain — elle ne renia jamais son origine bourgeoise. Malgré l'affection qu'elle portait à la classe ouvrière, comme à tous les travailleurs, elle tenait à la culture qui était celle de son milieu et n'aurait jamais consenti à dénouer les liens qui la rattachaient à la bourgeoisie.

En 1910, à la mort prématurée d'Augusta Fickert, elle fut appelée à la présidence de l'Association, qu'elle a dès ce moment dirigée avec l'aide d'Adèle Gerber, comme vice-présidente. Elle accepta cette tâche comme un héritage sacré et s'efforça d'orienter son groupement vers les problèmes moraux et sociaux, dont la solution fait partie du programme féministe. Elle prêtait aussi son concours — et surtout sa plume — aux questions plus générales que comporte le mouvement et travailla sans répit à la conquête du suffrage. Mettant au service de sa lucide intelligence et de ses sentiments si élevés et si généreux son merveilleux talent d'écrivain, elle publia une revue féministe, de haute valeur : *la Nouvelle Vie féminine (Neues Frauenleben)*, qui dut malheureusement disparaître pendant la guerre en raison de la disette du papier et de la crise financière.

Lorsque l'Association qu'elle présidait se mit sur la brèche pour travailler à la réconciliation des peuples, M^{me} Kulka commença à jouer un rôle comme oratrice. A l'époque où la folie guerrière aveuglait encore beaucoup d'esprits des plus distingués, elle a élevé sa voix en faveur de la paix. Grâce à elle, une délégation de femmes autrichiennes dont elle faisait partie se rendit à La Haye en 1915 pour tendre la main aux femmes des pays belligérants avec l'aide desquelles elles s'efforceraient d'amener la fin des hostilités. Aussi chacune des nombreuses assemblées de protestation contre la guerre qu'organisait l'Association était-elle honorée par la présence d'un fonctionnaire du gouvernement qui ne manquait guère d'intervenir par son veto énergique!

M^{me} Kulka assista également au Congrès féminin de la paix, qui eut lieu à Zurich en 1919; elle y représenta sa patrie avec beaucoup de dignité et de distinction. Elle comptait désormais consacrer toutes ses forces à la Ligue féminine internationale pour la Paix et la Liberté et collaborer ainsi à la reconstruction d'un meilleur avenir. La mort ne lui a pas permis de réaliser ce désir. Que son idéal au moins reste vivant au milieu de nous!

(Traduit par M^{lle} C. Haltenhoff).

Gisela URBAN.

Les Femmes et la Chose publique

Chronique parlementaire fédérale

La seconde partie de la session parlementaire a eu lieu du 25 février au 6 mars. Comme on le sait, le sujet principal en était l'adhésion de la Suisse à la Société des Nations, adhésion basée sur des données nouvelles.

Mentionnons, toutefois, avant de traiter cette grave question, les sujets discutés dans chacune des deux Chambres, tandis que l'autre luttait pour la grande cause.

Au National, on prend acte d'une initiative portant 109.000 signatures sur *les arrestations préventives*, une malencontreuse idée que la terreur du bolchévisme a su faire prospérer, mais qui ne cadre en rien avec nos principes de liberté individuelle. — Le Conseil des Etats se range aux décisions du Conseil National en ce qui concerne les vacances des employés des

entreprises de transport. Elles seront de 7 jours pendant les sept premières années, de 14 jours jusqu'à la quinzième année; de 21 jours jusqu'à la trente-cinquième année de service; de 28 jours à partir de l'âge de 50 ans. — L'accord est unanime pour affirmer la nécessité du *relèvement des taxes télégraphiques et téléphoniques*. Seulement, la minorité de la commission est d'avis que le cas n'étant pas d'une urgence absolue, il n'y a pas lieu d'user des pleins pouvoirs du Conseil fédéral et de mettre immédiatement en vigueur les taxes élevées; cette mesure, quelque peu retardée, pourrait être prise par la voie constitutionnelle. Les arguments de M. Haab influent sur le vote de telle façon que nous voilà au régime des nouvelles taxes dès le 1^{er} mars. La motion Affolter sur *les conséquences de droit public sur la saisie infructueuse*, discutée déjà à cinq reprises par les deux conseils, est résolue par un compromis, qui laisse aux cantons le soin de priver un failli des droits politiques pendant une durée maximum de 4 ans, si la faillite infructueuse est due à une faute grave de sa part. La fixation des *allocations de renchérissement au personnel fédéral* a encore été renvoyée au mois d'avril, avec l'assurance toutefois que ces allocations ne seront pas moindres qu'en 1919. Quant aux *allocations journalières des députés aux Chambres*, elles sont très rapidement portées à 35 fr. par jour (samedis et dimanches compris, malgré les protestations de M. Bopp) et les indemnités de déplacement sont élevées de 30 à 50 centimes par kilomètres.

Les Chambres déplorent la perte de trois députés, MM. Ody, de Genève, et Seiler, de Zermatt, au Conseil National et de M. Düring, de Lucerne, au Conseil des Etats.

Le sujet de *l'adhésion de la Suisse à la Société des Nations* est présenté à nouveau aux Chambres ensuite des changements survenus depuis le mois de novembre. Voici les faits nouveaux à signaler: le terme pour l'adhésion de la Suisse comme Etat fondateur expirant le 10 mars et l'Amérique n'ayant pas encore pris position, il est nécessaire de supprimer la clause américaine votée en novembre. Les autres réserves faites par la Suisse ont été prises en considération par le Conseil de la Ligue et les concessions les plus larges ont été accordées à la délégation suisse: la neutralité militaire de la Suisse sera respectée, et garantie par tous les membres de la Société des Nations et l'adhésion de la Suisse décidée par l'Assemblée fédérale avant le 10 mars sera reconnue valable sous réserve de sa confirmation par le plébiscite.

Le seul point à discuter par les Chambres était donc la *clause américaine*. Malheureusement les députés n'en ont aucunement tenu compte, mais ont repris la discussion de fond comme si rien n'avait été fait auparavant. Il semblait vraiment que les « anciens » avaient à cœur d'expliquer leur point de vue aux « nouveaux », et que ceux-ci tenaient à représenter dignement l'opinion de leurs partis. Le résultat fut qu'on parla pendant une semaine au Conseil National sans presque rien dire de nouveau. Le Conseil des Etats concentra un peu mieux ses arguments — il est vrai qu'il est moins nombreux.

Les socialistes refusent toujours l'Internationale du capitalisme. Ils se servent de la « clause américaine » pour masquer le refus de la question de fond. M. Brodtbeck va jusqu'à traiter de non-constitutionnel le fait de soumettre la décision au plébiscite, puisqu'il est du ressort du Conseil Fédéral de conclure des traités internationaux! M. Gelpke est encore persuadé que la guerre existera toujours, qu'elle est même voulue de Dieu, et que la Suisse ne peut que gagner à s'isoler d'une ligne des vainqueurs. Certains catholiques regrettent encore que le pape, le grand pacifiste, ne soit pas appelé à jouer un rôle dans cette